

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal d'Albertville, tenue le 5 août 2024 à 20h00, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle communautaire, sous la présidence du maire, M. Martin Landry

SONT PRÉSENTS: MESDAMES : JENNYFER RUEL, DENISE DESMARAIS ET GÉRALDINE CHRÉTIEN

 MONSIEUR : JACQUES JONCAS

SONT ABSENTS : MESDAMES : GILBERTE POTVIN ET VALÉRIE POTVIN

AINSI QUE MME MÉLISSA HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Après déclaration du quorum, le maire déclare la session ouverte.

126-08-2024 : LECTURE ET ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jacques Joncas, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté.

Vote pour : 4 Vote contre : 0

1. Vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 8 juillet 2024
4. Adoption des factures
5. Correspondances
6. Octroi de contrat pour les travaux de rechargement de gravier de la route Matalik
7. Soumission pour le débroussaillage
8. Mandat Service d'aménagement et d'urbanisme de la MRC de la Matapédia pour modification du règlement de zonage concernant les normes relatives à l'implantation de « Tour de guet » pour la chasse
9. Mandat Cain Lamarre dossier infraction
10. Acceptation des plans préliminaires pour le lotissement du 2^{ième} Rang Nord
11. Affaires nouvelles
12. Période de question
13. Levée de l'assemblée

127-08-2024 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUILLET 2024

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 8 juillet 2024.

Vote pour : 4 Vote contre : 0

128-08-2024 : ADOPTION DES FACTURES

Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par M. Jacques Joncas et résolu unanimement que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Vote pour : 4 Vote contre : 0

FACTURES PAYÉES		
Fournisseurs	Description	\$ taxes incluses
Bell	Cellulaire	48.32 \$
Hydro-Québec	Éclairage, salle, bureau, garage, égouts	1 070.22 \$
TOTAL		1 118.54 \$

FACTURES À PAYER		
Fournisseurs	Description	\$ taxes incluses
9309-3755 Québec inc. (Alain Daigle)	Étendre terre de fossé et bois pour pont du rang 3	374.82 \$
Aquazone	Papier à main	54.50 \$
Buropro	Copies mensuelles	58.81 \$
Centre du Camion JL	Inspection Western SAAQ et boulonnerie	467.57 \$
Entreprises Valois	Chargeuse pour pneu pour toile de berce	51.74 \$
Fonds d'information	Mutation juillet	30.00 \$
Garage Coop d'Albertville	Tracteur à pelouse et camionnette	256.44 \$
Gosselin, Jennifer	Entretien 18 juillet	80.00 \$
Lee Conciergerie	Entretien juillet	180.01 \$
Matrec	Ajustement diesel juin et cueillette juillet	2 944.78 \$
Médial Services conseils	Mutuelle juillet à décembre	289.92 \$
Médialo	Avis public contrat rechargement gravier	454.15 \$
MRC Matapédia	Informatique	47.58 \$
Remises provinciales et fédérales	juil-24	3 002.92 \$
Unoria	Outillage entretien terrain et toile berce	774.84 \$
Visa	Publipostage brochure SOPFEU, journal municipal et fête municipale, carte de souhait, fourniture jeux d'eau, caisse d'eau, timbre, sac de poches, gants pour entretien, permis de réunion	367.51 \$
TOTAL		9 435.59 \$

Je soussignée, Mme Mélissa Hébert, directrice générale et greffière-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés. En fois, je donne le présent certificat.

129-08-2024 : CORRESPONDANCES

La greffière-trésorière dépose la correspondance.

130-08-2024 : OCTROI DE CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT DE GRAVIER DE LA ROUTE MATALIK

CONSIDÉRANT que la Municipalité D'Albertville a procédé à un appel d'offres public pour le contrat de rechargement de gravier de la route Matalik;

CONSIDÉRANT que deux (2) soumissions ont été reçues, soit Les Entreprises L. Michaud et fils et Les Entreprises d'Auteuil et fils. Les prix obtenus sont les suivants :

1. Les Entreprises L. Michaud et fils: 130 531,82\$ taxes incluses
2. Les Entreprises d'Auteuil et fils: 146 363,71 \$ taxes incluses (Non-Conforme)

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur #2 est non-conforme puisqu'il n'a pas été en mesure de fournir l'annexe 1 signé.

Par conséquent, il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement d'octroyer le contrat de rechargement de gravier à Les Entreprises L. Michaud et fils au montant de 130 531,82\$ (taxes incluses).

Vote pour : 4 et vote contre : 0

131-08-2024 : SOUSSION POUR LE DÉBROUSSAILLAGE

Il est proposé par M. Jacques Joncas, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'accepter la soumission budgétaire des Entreprises Valois, au montant de 12 618.00\$ + taxes concernant les travaux de nettoyage de fossés.

Vote pour : 4 Vote contre : 0

132-08-2024 : MANDAT AU SERVICE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA POUR LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT LES NORMES RELATIVES À L'IMPLANTATION DE « TOUR DE GUET » POUR LA CHASSE

Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement d'accepter l'offre de service au montant de 476.41\$ + taxes pour la modification du règlement de zonage concernant les normes relatives à l'implantation de « Tour de guet » pour la chasse par le service d'aménagement et d'urbanise de la MRC de la Matapédia.

Vote pour : 4 Vote contre : 0

133-08-2024 : MANDAT CAIN LAMARRE POUR UN DOSSIER D'INFRACTION

Considérant que Cain Lamarre nous représente normalement à la cour municipale par entente avec la MRC de la Matapédia dans la gestion des constats d'infractions;

Considérant que la gestion des constats d'infractions 07025-2024-01, 07025-2024-02, 07025-2024-03, 07025-2024-04 et 07025-2024-05 nécessite une analyse plus approfondie dans des champs d'expertises précis;

Considérant que ces dossiers dépasseront les termes de l'entente avec la MRC de la Matapédia dans la gestion des constats d'infractions;

En conséquence, il est proposé par M. Jacques Joncas, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement de mandater directement la firme Cain Lamarre, représenté par Me François Bérubé, dans la gestion des constats d'infractions 07025-2024-01, 07025-2024-02, 07025-2024-03, 07025-2024-04 et 07025-2024-05.

Vote pour : 4 Vote contre : 0

134-08-2024 : ACCEPTATION DES PLANS PRÉLIMINAIRES POUR LE LOTISSEMENT DU 2^{ÈME} RANG NORD

Considérant que la municipalité d'Alberville a débuté une démarche pour l'acquisition des emprises requises pour la municipalisation du tronçon du chemin du rang 2 Nord qui est de tenure privée;

Considérant que les diverses parcelles qui seront acquises doivent être cadastrées;

Considérant que des plans pour le lotissement ont été préparé par la firme Bernard et Gaudreault Arpenteurs-Géomètres;

En conséquence, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement :

1. D'accepter les plans préparés par Bernard et Gaudreault Arpenteurs-Géomètres
2. D'autoriser Mme Mélissa Hébert, directrice générale, à signer les documents requis

Vote pour : 4 Vote contre : 0

135-08-2024 : AFFAIRES NOUVELLES

Aucune

136-08-2024 : PÉRIODE DE QUESTION

Des questions sont posées concernant le gravier dans le chemin des Érables ainsi que sur la tour de guet.

137-08-2024: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par M. Jacques Joncas et résolu unanimement de lever la séance à 20h09.

Vote pour : 4 Vote contre : 0

Martin Landry
Maire

Mélissa Hébert
Directrice générale/greffière-trésorière

Je, Martin Landry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.